



COMMUNIQUE DE PRESSE

LE SNUipp-FSU Mayotte exclu de l'intersyndicale pour la lutte contre l'insécurité et pour des plans de rattrapage

Le 7 avril 2018, l'intersyndicale et le collectif s'étaient réunis à Sada. Le SNUipp-FSU Mayotte y était représenté par sa Secrétaire Départementale Adjointe.

Après quelques heures d'hésitation, l'intersyndicale et le Collectif ont refusé que notre organisation prenne part à la réunion et ont de fait signifié l'exclusion de notre organisation syndicale du groupe. Le SNUipp-FSU Mayotte est en train de payer sa position par rapport à la demande de levée des barrages exprimée dans le communiqué du 2 avril, en indiquant qu'il restait solidaire des « barragistes ».

Devons-nous rappeler que la consigne du collectif et de la majorité des syndicats n'a pas été entendue par les grévistes et qu'il a fallu l'intervention des forces de l'ordre pour que le barrage de Longoni soit levé ? D'ailleurs, le Préfet a déclaré s'être basé sur leur consigne pour déployer des gendarmes sur ce site stratégique.

En tout état de cause, pour le SNUipp-FSU Mayotte, la confiance avec le gouvernement n'est pas encore retrouvée ; les engagements du Préfet restent encore trop vagues et généraux. D'autant plus que les discussions en cours avec le Délégué et la délégation interministérielle ne constituent pas des négociations. Une simple prise en compte de la plate-forme de revendications ne suffit pas ; elle doit être l'outil de référence pour l'élaboration du plan de développement.

Concernant les mesures d'urgences et sécuritaires, même si la préfecture a confirmé que les opérations de lutttes contre l'immigration clandestine et de reconduites aux frontières seront reprises dès l'assainissement de la situation diplomatique avec les Comores, le Délégué du gouvernement ne s'est pas donné la peine de préciser les moyens matériels et humains qui seront déployés (drone, intercepteurs, CDI ...). De même, rien n'est indiqué concernant les visas et les titres de séjour qui devront permettre à leur détenteur de pouvoir voyager sur le reste du territoire national.

S'agissant des plans de rattrapage ou de développement, le Délégué du gouvernement ne s'est pas non plus positionné par rapport au rectorat de plein exercice ni sur les rythmes scolaires. Le SNUipp-FSU Mayotte doute encore puisque la réouverture des gros chantiers (port, aéroport, contournement de Mamoudzou, logement, ...) n'est pas encore actée.

Le 5 avril, le Délégué du gouvernement avait laissé entendre qu'il sera en mesure de donner quelques réponses dans les jours à venir. Le SNUipp-FSU Mayotte présentera cette nouvelle difficulté aux barragistes, aux grévistes et à la population.